

**Audition publique, ouverte à la presse,
sur
« LES ALGORITHMES AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE :
LE CAS DU PORTAIL ADMISSION POST-BAC »**

Les difficultés rencontrées par les utilisateurs du portail Admission Post Bac (APB) devenu, depuis 2009, le point de passage obligé pour tous les bacheliers envisageant de poursuivre des études supérieures, ont mis en lumière la place croissante prise par les algorithmes dans l'action publique. Cette audition vise à clarifier les causes réelles de la remise en cause du portail APB et, sur la base d'autres exemples d'algorithmes tels que l'attribution des greffons et le calcul de l'impôt, à identifier les conditions dans lesquelles ceux-ci peuvent contribuer à répondre aux attentes des citoyens.

organisée par



Gérard Longuet
*Sénateur,
Président de l'OPECST*



Cédric Villani
*Député,
Premier vice-président de l'OPECST*

**Judi 16 novembre 2017
9 h 30 - 12 h 30**

*à l'Assemblée nationale
6^e bureau
126 rue de l'Université - Paris 7^e*



PROGRAMME

9h00 – Accueil

9h30 – Ouverture par M. Gérard Longuet, sénateur, président de l'OPECST

9h35 – PREMIÈRE TABLE RONDE – Le portail Admission Post Bac : bilan et perspectives

Présidence : M. Cédric Villani, député, premier vice-président de l'OPECST

- Mme Brigitte Plateau, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
- M. Jean-François Texier, adjoint au médiateur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, et Mme Danielle Rabaté-Moncond'huy, chargée de mission
- Mme Carole Vouille, vice-présidente de la Conférence nationale universitaire en réseaux des responsables d'orientation et insertion des étudiants, et M. Philippe Lalle, conseiller stratégique pour la pédagogie
- M. Anthony Mascle, vice-président en charge des affaires académiques, Fédération des associations générales étudiantes (FAGE)
- M. Bernard Koehret, professeur émérite, Institut national polytechnique de Toulouse, concepteur du portail Admission Post-Bac
- M. Julien Grenet, chargé de recherche au CNRS, professeur associé à l'École d'économie de Paris, directeur adjoint de l'Institut des politiques publiques
- M. Vincent lehlé, professeur d'économie, université de Rouen-Normandie

Débat 30'

11h00 – DEUXIÈME TABLE RONDE – Les enjeux des algorithmes au service de l'action publique

Présidence : M. Gérard Longuet, sénateur, président de l'OPECST

- M. Simon Chignard, conseiller en stratégie pour la mission Etalab, Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC)
- Pr Olivier Bastien, directeur prélèvement greffe organes-tissus, et Dr Christian Jacquelinet, chef de pôle REIN/Simulation, conseiller scientifique du directeur général adjoint chargé de la politique médicale et scientifique (DGAMS), Agence de la biomédecine
- M. Lionel Ploquin, administrateur des données, Direction générale des finances publiques (DGFIP)
- M. Victor Demiaux, conseiller de la présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
- M. Max Dauchet, président de la Commission de réflexion sur l'éthique de la recherche en sciences et technologies du numérique (CERNA) de l'Alliance des sciences et technologies du numérique (ALLISTENE)
- M. Gérard Berry, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies, membre du Conseil scientifique de l'OPECST
- M. Julien Chiaroni, responsable des programmes, Laboratoire d'intégration de systèmes et des technologies (LIST), CEA Tech
- M. Jean-Michel Besnier, professeur de philosophie, université de Paris IV Sorbonne

Débat 30'

12h35 – Conclusion par M. Cédric Villani, député, premier vice-président de l'OPECST